

Appels à projets (AaP) 2024 ASSOCIATIONS ENGAGÉES POUR L'ECO-CITOYENNETÉ

	AaP EaE Éducation à l'Environnement et Eco-citoyenneté		AaP ZD Objectif Zéro Déchet	AaP CEC Compostage et Eco-citoyenneté
Porteurs éligibles	Associations		Associations (et structures coopératives)	Associations gestionnaires d'un site public de compostage
Public cible	Public scolaire et périscolaire	Grand public	Grand public et professionnels	Grand public
Projets éligibles	Projet pédagogique contribuant à la connaissance de l'environnement	Actions et outils de sensibilisation	Projets opérationnels visant à réduire les déchets ou mieux les recycler et valoriser	Animations éco-citoyennes sur un site de compostage situé sur l'espace public
Thématiques	Climat, biodiversité, air, eau, déchets		Réduction et gestion des déchets, économie circulaire	Compostage et éco-citoyenneté
Règlement	Lien vers le règlement EaE		Lien vers le règlement ZD	Lien vers le règlement CEC
Dépenses éligibles	Dépenses d'investissement et de fonctionnement Taux d'aide jusqu'à 80 % dans la limite de 10 000 € par structure Soutien sur 3 ans (à partir de 2023)		Dépenses d'investissement et de fonctionnement Taux d'aide jusqu'à 100% dans la limite de 10 000 € par structure	Prestations d'animations Taux d'aide jusqu'à 100 % dans la limite de 2000 € max par site de compostage
Plus d'infos sur :	https://www.strasbourg.eu/appel-projets-education-environnement			
Date limite de dépôt	Mardi 10 OCTOBRE 2023 inclus sur le nouveau portail des aides https://aides.strasbourg.eu/			

Info : lancement d'un nouvel appel à projets en santé environnementale. Lien vers le règlement : <https://www.strasbourg.eu/web/strasbourg.eu/-/appel-a-projets-sante-environnementale>. Date limite de réponse 11 juillet 2023.